

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 2 (1914)
Heft: 4

Artikel: Les possesseurs de Barberêche du XVI^{me} au XIX^{me} siècle
Autor: Pury, Paul de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES POSSESSEURS DE BARBERÊCHE DU XVI^{me} AU XIX^{me} SIÈCLE

par PAUL DE PURY.

Le domaine de Barberêche est de très ancienne origine ; il passait déjà, il y a quatre cents ans, pour un des plus considérables de la Suisse, et sa superficie a peu changé dès lors ; il fut aimé de ses propriétaires successifs, qui l'entretinrent avec soin, et son château jouit longtemps d'une réputation méritée d'hospitalité ; une série d'hommes distingués, revêtant de hautes charges dans leur patrie ou à l'étranger, le possédèrent au cours des siècles, et c'est là qu'ils venaient se délasser pendant la belle saison ; à ce moment leur maison devenait un centre, où affluaient les visiteurs de marque.

Notre étude se rapporte spécialement aux propriétaires appartenant aux familles de Praroman et d'Estavayer, et n'embrasse que la période du XVI^{me} au XIX^{me} siècle ; nous souhaitons qu'il paraisse bientôt une histoire complète de cette belle terre au sujet de laquelle maintes découvertes intéressantes ont été faites récemment.

Au commencement du XVI^{me} siècle, Barberêche appartenait à l'avoyer de Fribourg, Pierre Falk, qui, d'après les notes du baron d'Estavayer, l'avait acquis de noble Christophe de Diesbach. Ursule Falk, fille du dit avoyer, l'apporta à son mari Pierre de Praroman, également avoyer de Fribourg. C'est ce dernier qui reconstruisit le château de Barberêche¹, remplaçant une maison forte plus

¹ Les armoiries Praroman et Falk se voient encore dans le vestibule du château, avec la date de 1528.

ancienne, et qui lui donna l'aspect si pittoresque, dont une aquarelle de Midart, exécutée en 1784, nous conserve le souvenir¹ ; ce petit manoir, au caractère profondément suisse, cadrerait au mieux avec ses habitants ; placé dans une situation charmante, dominant le cours de la Sarine, tout entouré de verdure, c'était l'une des plus agréables demeures des environs de Fribourg ; le domaine, fort bien cultivé, et les forêts, rapportaient à cette époque 8 à 10 000 livres par an.

Ursule Falk testa en 1562 et donna son domaine à son deuxième fils, Nicolas de Praroman, devenu avoyer de Fribourg en 1564 ; c'était un homme de valeur, qui avait servi en France sous Henri II ; il présida plusieurs diètes helvétiques et fut envoyé en ambassade auprès de Charles IX pour le renouvellement de l'alliance. Veuf d'Elisabeth de Wengi, petite-fille du célèbre avoyer de Soleure, Nicolas Wengi, il se remaria avec Barbe Techtermann, de Fribourg. Son fils, qui portait également le nom de Nicolas², fut après lui possesseur de Barberêche. Homme aussi éminent que son père, il se signala au service de France, alla à Jérusalem, y fut fait chevalier du Saint Sépulcre et parvint, en 1601, à la charge d'avoyer de Fribourg, que son père et son aïeul avaient remplie déjà avec honneur. Il fut député en 1602 auprès d'Henri IV, pour le renouvellement de l'alliance. Sa femme était Marguerite de Gléresse, fille de François de Gléresse, co-seigneur de la Molière, et d'Elisabeth de Cléri.

L'avoyer Nicolas de Praroman mourut en 1607 et Barberêche, qu'il avait embelli, passa à son fils aîné, François-Pierre, avoyer de Morat en 1626 ; celui-ci perdit fort jeune, sa femme Elisabeth de Wallier, fille de François de Wallier, conseiller d'Etat de Neuchâtel, et de Marguerite d'Estavayer ; un seul enfant était né de cette union, François-Nicolas de Praroman, officier en France, marié à Anne-Marie de Diesbach, fille de Pierre de Diesbach, seigneur de Mézières, et d'Elisabeth d'Affry : leur fille unique, Marie-Barbe de Praroman, se trouva être l'une des plus riches héritières de la Suisse catholique ; du côté paternel, elle avait Barberêche et d'autres possessions et fiefs, ainsi que la fortune considérable provenant

¹ Cette aquarelle a été reproduite dans le *Fribourg artistique*, 1914.

² Le portrait de ce personnage, avec une intéressante notice biographique par M. Max de Diesbach, a paru dans le *Fribourg artistique* en 1912.

des Wallier ; par sa mère, dont les frères étaient morts sans postérité, elle devait recevoir, avec des biens dans le pays de Fribourg, les domaines de la famille de Vaumarcus, au Landeron, que Françoise de Rive avait apportés, au XVI^{me} siècle, dans la maison de Diesbach.

Le gouverneur de Neuchâtel, Jacques d'Estavayer-Mollandin¹, qui était un homme de talent et fort habile, obtint la main de Marie-Barbe pour son fils François-Louis-Blaise² ; les noces, célébrées à Cressier, le 9 janvier 1662, furent suivies de réjouissances à Neuchâtel, où les jeunes époux s'établirent ; ils y résidèrent environ huit ans, pendant l'époque où Mollandin, qui perdit son père en 1664, remplit la charge de lieutenant de gouverneur de la principauté ; les étés se passaient à Barberêche et l'automne à Cressier. François-Louis d'Estavayer-Mollandin est connu surtout, dans la suite, comme le conseiller et fougueux partisan de la duchesse de Nemours³, dans ses luttes contre la duchesse de Longueville, sa belle-mère. Dès que sa protectrice en eut le pouvoir, elle le nomma gouverneur de Neuchâtel et il remplit ces fonctions de 1679 à 1682 ; lorsque Louis XIV retira à Mme de Nemours la curatelle qu'elle exerçait pour son frère, malade d'esprit, Mollandin fut remplacé par son rival d'Affry et abandonna définitivement Neuchâtel. Il partagea dès lors son temps entre Soleure, où il était conseiller d'Etat, et Barberêche, dont il affectionnait le séjour ; deux de ses filles⁴ étaient religieuses à Montorge et il avait à Fribourg ses cousins d'Estavayer-Lully⁵,

¹ Jacques d'Estavayer, seigneur de Mollandin (1601-1664), secrétaire interprète à l'ambassade de France en Suisse, maréchal de camp au service de France, châtelain du Landeron, conseiller d'Etat de Neuchâtel, gouverneur de Neuchâtel de 1645 à 1664.

² François-Louis-Blaise d'Estavayer, seigneur de Mollandin (1639-1692) capitaine au régiment des gardes-suissees en France, conseiller d'Etat de Neuchâtel, lieutenant de gouverneur de 1664-1670, gouverneur de Neuchâtel de 1679-1682, conseiller d'Etat de Soleure.

³ Marie d'Orléans-Longueville (1625-1707) veuve d'Henri de Savoie, duc de Nemours, fut princesse souveraine de Neuchâtel de 1694 à 1707 ; elle avait déjà été curatrice de son frère l'abbé d'Orléans de 1679 à 1682.

⁴ Marie Anne (1662-1707), prof. en 1679 sous le nom de Marie Agnès, et Marie Elisabeth (1670-1743) professe en 1687 sous le nom de Marie Angélique.

⁵ Enfants de l'ancien gouverneur de Neuchâtel Urs d'Estavayer-Lully (1610-1688), retiré à Fribourg et dont la tombe se voit encore dans l'église des Cordeliers.



Pl. I

Lehrer Demonding.

qui s'y étaient fixés et avec lesquels il entretenait d'excellentes relations ; dans son manoir fribourgeois, Mollondin était aussi à proximité de son ancien gouvernement, et Barberêche devint un lieu de pèlerinage pour les partisans de la duchesse de Nemours ; les conciliabules politiques s'y succédèrent aussi longtemps que vécut le gouverneur : la santé du duc de Longueville devenait de plus en plus précaire, Mollondin entrevoyait déjà l'avènement de sa bienfaitrice et son propre retour aux honneurs, mais toutes les émotions et les agitations de son existence avaient ruiné peu à peu sa santé. Il fut emporté à Barberêche, le 1^{er} Novembre 1692, par une fièvre lente. Son corps fut ramené à Soleure et enseveli dans la chapelle de St. Antoine de Padoue, qu'il avait fait construire dans l'église des Franciscains, et qui servit de sépulture à la plupart de ses descendants. Le gouverneur avait été un excellent administrateur et il s'intéressait spécialement au domaine de Barberêche, qu'il libéra d'une ancienne dette, datant encore des Praroman ; il acquit également de divers propriétaires un terrain considérable, pour arrondir son bien, et deux moulins situés au lieu appelé « La Crausa ». Après la mort de son mari, Marie-Barbe d'Estavayer, née de Praroman, continua à habiter souvent Barberêche, où sa mère, très âgée, résidait avec elle¹, et où ses enfants venaient la retrouver ; elle passa ses dernières années, occupée de bonnes œuvres, et mourut à Soleure le 28 mars 1699.

Les biens du gouverneur et de sa femme furent partagés en 1702 entre leurs enfants, François-Henri, gouverneur de Neuchâtel, François-Pierre-Louis, chevalier de Mollondin et Marie-Barbe², épouse de Louis de Greder, brigadier au service de France.

Barberêche échut au chevalier de Mollondin pour la somme de 62 000 livres tournois ; dans cette somme étaient comprises, avec l'ancien domaine des Praroman et les vignes du Vully, qui en dépendaient, les acquisitions faites par le gouverneur.

C'est une personnalité éminemment sympathique que le nouveau possesseur du domaine, dont le portrait figure en tête de ces lignes (v. Pl. 1) ; dès son jeune âge, le chevalier fit preuve d'une vive intelligence et d'un caractère loyal ; esprit ouvert, attirant l'af-

¹ Elle mourut en 1693.

² Marie-Barbe d'Estavayer-Mollondin (1667-1729) mariée en 1694 à son cousin germain Louis de Greder (1659-1703), brigadier des armées du roi, chevalier de St-Louis, l'un des plus beaux officiers suisses de son temps.

fection par sa bonne grâce, doué de tous les avantages physiques, il semblait que la nature se fût complue à lui prodiguer ses faveurs. Né à Cressier¹ le 5 octobre 1681, au temps où son père était gouverneur de Neuchâtel, il reçut une éducation très soignée et entra, à 18 ans, au service de France ; premier-lieutenant de la compagnie générale des gardes suisses le 17 mars 1703, il obtint le 15 janvier 1709, en devenant capitaine, la demi-compagnie de Jean-Baptiste Stuppa. Il fut fait chevalier de Saint Louis en mai 1716 et reçut, le 18 juillet de la même année, la compagnie entière de Greder. Il prit part aux campagnes de la fin du règne de Louis XIV et s'y distingua par sa valeur.

Le chevalier était fort jeune à la mort de son père, et c'est son aîné, de huit ans plus âgé, qui remplaça le chef de famille ; intimement liés, les deux frères entretenaient une fréquente correspondance, dont nous avons retrouvé quelques fragments ; tous les sujets y sont abordés et le cadet donne au gouverneur des détails sur l'armée, sur les gens et les choses de France ; c'était l'époque où il faisait partie, à Paris, de la brillante société qui gravitait autour du lieutenant-général Laurent de Greder². Le chevalier exprime aussi très librement ses vues sur ce qui se passe en Suisse, s'intéresse vivement, avant 1707, aux affaires de Neuchâtel, donne des appréciations et parfois des conseils, — les contemporains prétendaient qu'il menait quelque peu son frère le gouverneur — ; ces lettres sont empreintes de sentiments élevés et témoignent d'un noble caractère, mettant l'honneur au-dessus de tout ; ses jugements sur les Soleurois, inféodés à l'ambassade de France, sont sévères : il ne cachait d'ailleurs pas ses opinions là-dessus, car l'ambassadeur du Luc s'en plaignit dans un rapport à sa cour. Le style de ces lettres est clair et élégant, et l'écriture haute et ferme est très sympathique. A côté de graves questions, le chevalier donne à son frère des idées pour des transformations dans sa maison de Soleure, lui choisit à Paris des

¹ Il y fut également baptisé ; ses parrain et marraine étaient le capitaine François-Pierre Féguely et Marie-Eve de Gléresse.

² François-Laurent de Greder (1658-1716) cousin germain du chevalier, colonel d'un régiment d'infanterie allemande 1686, brigadier 1691, chevalier de St-Louis 1694, maréchal de camp 1696, lieutenant général 1704, homme d'une intelligence remarquable et d'un grand savoir ; ce fut aussi l'un des hôtes de Barberèche.

meubles, des glaces, des bronzes, et fait preuve d'un sens très artistique. Il aurait été bien intéressant de publier cette correspondance lorsqu'elle existait encore intacte dans les archives de Mme de Roll, née d'Estavayer ; malheureusement elle a été dispersée de tous côtés au siècle dernier, avec tant d'autres documents précieux, et c'est seulement de temps à autre que le hasard nous en a fait retrouver des fragments, après des recherches trop souvent infructueuses.

Le chevalier de Mollondin aimait passionément Barberêche, qu'il nommait son ermitage, et c'est là qu'entre deux campagnes il venait passer ses congés, réunissant ses proches autour de lui ; tendrement unis entre eux, le chevalier, son frère le gouverneur et la femme de celui-ci, ainsi que leur sœur la « brigadière » de Greder, menaient une charmante vie de famille, mettant tous leurs intérêts en commun. Le chevalier, qui ne se maria pas, était le meilleur des oncles et s'intéressait vivement aux deux enfants de son frère et à la gracieuse fille¹ de sa sœur, dont la mort prématurée lui fut très sensible. Assez différent du chevalier, le gouverneur François Henri d'Estavayer, est également une figure séduisante ; la duchesse de Nemours lui destina, dès sa jeunesse, la survivance du gouvernement de Neuchâtel. Elevé dans ce but, il fit de très bonnes études et séjourna à Paris chez la princesse, qui l'avait en grande affection ; il passait pour moins intelligent et énergique que son frère cadet, mais nommé à 26 ans gouverneur de Neuchâtel, il se montra à la hauteur de sa tâche ; pendant les huit années qu'il remplit cette charge, au milieu de difficultés de toutes sortes, il sut, par son tact, se faire apprécier de ses adversaires eux-mêmes, et son départ volontaire en 1707, au moment où la souveraineté allait être adjugée au roi de Prusse, fut regretté ; il se retira à Soleure, où il avait des propriétés et où il ne tarda pas à être nommé conseiller d'Etat ; type de grand seigneur, affable, généreux, François-Henri d'Estavayer avait une prédilection pour les chevaux, et ses beaux attelages, rivalisant avec ceux de son ami l'avoyer de Berne, Jérôme d'Erlach², étaient

¹ Marie-Barbe-Louise de Greder (1695-1722), mariée en 1721 à Nicolas-François Gabriel de Hennequin, comte de Gellenoncourt, major de la gendarmerie du duc de Lorraine, grand loutetier de Lorraine et Barrois.

² Jérôme d'Erlach, seigneur de Hindelbank, Urtenen, Thunstetten, etc. (1667-1748), comte du St-Empire romain, général-feld-maréchal au service de l'Empire, avoyer de Berne de 1721 à 1747.

réputés ; il eut toujours un grand train de maison, recevait les ambassadeurs et les étrangers de distinction, admirablement secondé par sa femme, Marie-Françoise de Greder¹, dont on vantait l'intelligence et la grâce. Le remarquable portrait qu'a laissé du gouverneur le grand peintre français Hyacinthe Rigaud, fait revivre cette physionomie très noble de traits et d'expression².

Quant à la brigadière de Greder, sœur du gouverneur et du chevalier, et qui complétait le trio, c'était une fort belle femme, spirituelle et élégante, mais dont la santé précaire inquiéta souvent la tendresse de ses frères ; comme nous l'avons dit plus haut, deux autres sœurs étaient religieuses au couvent de Montorge³, but de courses fréquentes des hôtes de Barberêche ; c'est une période heureuse de l'histoire du domaine, et l'on aime à se représenter le manoir des Praroman habité par cette belle famille d'Estavayer, noble de race et de sentiments, et donnant un si parfait exemple d'union ; un visiteur fréquent chez le chevalier de Mollondin était son jeune cousin Laurent d'Estavayer⁴, héritier de la branche de Lully, dont il patronait, avec son énergie habituelle, la carrière militaire en France ; le nom de ce parent, pour lequel il avait une prédilection et qui lui fit grand honneur, revient souvent sous sa plume. Par ses capacités, le chevalier de Mollondin semblait destiné aux plus hauts grades militaires, mais son avenir fut brisé par la maladie ; une légère attaque d'apoplexie le mit, jeune encore, hors d'état de servir. Il dut renoncer à la carrière brillante qu'il avait devant lui et à la vie agréable qu'il menait

¹ Marie-Françoise de Greder (1674-1743), sœur du lieutenant général et des deux brigadiers de Greder, épousa en 1701 son cousin germain le gouverneur François-Henri d'Estavayer Mollondin (1673-1749).

² Une réplique de ce portrait, donnée par le gouverneur à son cousin Laurent d'Estavayer-Lully, existe encore à Fribourg chez une descendante de ce dernier, M^{me} de Bocard, née de Diesbach ; l'original et trois autres copies sont conservées à Neuchâtel et à Soleure.

³ La gouvernante de Mollondin avait également deux sœurs dans ce même monastère, Marie-Madeleine de Greder (1665-1729), professe en 1681, supérieure en 1722, et Marie-Barbe (1670-1735), professe en 1687.

⁴ Laurent d'Estavayer, seigneur de Lully (1685-1743), capitaine aux gardes suisses en 1708, chevalier de St-Louis en 1716, brigadier 1734, maréchal de camp 1738, quitta le service en 1742, en raison de ses infirmités, et se retira à Fribourg, où il était membre du conseil des Soixante ; il avait servi en France pendant 45 ans, toujours avec la plus grande valeur ; veuf en 1724 d'Anne-Marie-Josèphe de

à Paris. Revenu en Suisse, il remplit sa charge de conseiller d'Etat de Soleure, et s'occupa avec un intérêt croissant de son domaine de Barberêche ; il eut même, un moment, l'intention de transformer son manoir en un vaste château, de style Louis XIV, dont les plans étaient faits, mais ce projet ne fut heureusement pas mis à exécution. Mollondin était un bibliophile réputé et la bibliothèque qu'il réunit contenait de nombreux ouvrages rares ; il les ornait de son ex-libris, que nous reproduisons ici :



Fig. 1.

Toutes ces collections ont été dispersées de façon déplorable, par ses arrière-petites nièces. *(A suivre).*

Lanthen-Heidt, fille de l'avoyer de ce nom, il se remaria en 1726 à Marie-Madeleine de Maillardoz († 1771). Par son premier mariage, Laurent d'Estavayer rentra en possession d'une partie des biens de son grand'oncle, Philippe d'Estavayer, seigneur d'Aumont (1602-1654), mort sans postérité et dont la succession avait donné lieu à des procès interminables ; contrairement aux conventions de la maison d'Estavayer, il avait institué comme légataire universelle, sa femme Anne-Marie de Lanthen-Heidt, aussi ses dernières dispositions furent-elles attaquées, sans succès d'ailleurs, par ses trois frères. M^{me} d'Aumont, qui ne tarda pas à se remarier avec le colonel Nicolas de Praroman, n'en eut pas d'enfants, et sa fortune passa, après elle, à la famille de Lanthen-Heidt. Laurent d'Estavayer vit mourir avant lui ses quatre fils ; il laissait trois filles, dont l'aînée fut supérieure de la Visitation, à Fribourg, la seconde supérieure de la Maigrange ; quant à la troisième, Marie-Elisabeth († 1762), elle épousa en 1737 Joseph-Béat-Nicolas-Louis de Praroman (1700-1780), colonel en France, auquel elle apporta tous les biens de sa branche, entre autres les seigneuries de Lully et de Montet.